

Bridge Club Saint Honoré
39 avenue Victor Hugo - 75116 Paris
SIRET 321 762 445
Loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

Paris, le 3 janvier 2025

Chers amis bridgeurs, chers adhérents

Le club se porte bien grâce à vous.

L'école de bridge, la meilleure de France, continue de rayonner et j'en remercie Michel Bessis, Nicolas Chauvelot, François Fel, Anne-Frédérique Levy, Nicolas Lhuissier, Claire Séguiniol et Romain Tembouret.

Il nous faut aussi bien sûr remercier infiniment Sebastien Rotkoff, Reza Nayeri, Florence Touzeau et Marie Cambonie ; bref tous ceux qui apportent leur compétence, leur gentillesse et leur attachement au club

Celui-ci ne serait cependant rien sans vous, les joueurs et les membres du club dont le nombre continue d'augmenter.

Nous allons donc nous efforcer de continuer, nous aussi, à progresser, en mettant l'accent sur l'enseignement du bridge à tous les niveaux, les tournois et les compétitions, la qualité des locaux, c'est à dire leur confort, leur propreté et leur décoration et bien d'autres choses.

Il nous faut aussi garder à l'esprit que le bridge est non seulement un sport de l'esprit mais aussi un grand plaisir social, ces deux caractéristiques en faisant un puissant facteur de bonne santé, ce que nous vous souhaitons à toutes et à tous en cette nouvelle année.

Le rapport de notre Trésorier et le rapport d'activité et sportif de Sébastien complèteront votre information pour vous permettre de voter les résolutions proposées.

Vous pouvez voter, en séance, directement via le lien inclus dans la convocation, ou en remplissant un formulaire de vote par correspondance, ou un pouvoir.

Notre assemblée générale se poursuivra par un pot de l'amitié et un tournoi surprise.
Dans l'attente de vous retrouver, le 20 janvier,

Très amicalement.
Benôit Tellier